

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1091/SG/CD rendant exécutoire la délibération n° 507/6el, du 6 juillet 1968 de la Commission permanente de la Chambre des Députés réglant les rapports entre bailleurs et locataires en ce qui concerne le renouvellement des baux à loyer d'immeubles ou de locaux à usage commercial ou industriel.

n° 1091/SG/CD

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
20 juillet 1968

Numéro JO
n° 15 du 10/08/1968

Date du numéro
10 août 1968

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 507/6° L du 6 juillet 1968 de la Commission permanente de la Chambre des Députés réglant les rapports entre bailleurs et locataires en ce qui concerne le renouvellement des baux à loyer d'immeubles ou de locaux à usage commercial ou industriel.